



Municipalité de Bolton-Ouest
9, Town Hall
Bolton-Ouest, QC J0E 2T0
450 242-2704

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION #2025-07-0072– 7, Paramount

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Mme Léa Laplante, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Comité de démolition de Bolton-Ouest le **24 septembre 2025 à 9h** à 19h30 à l'Hôtel de Ville situé au 9, chemin Town Hall à Bolton-Ouest.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de démolition #2025-07-0072.

Nature et effets de la demande :

- Démolition du chalet insalubre et dangereux.

Identification du site concerné :

L'emplacement visé par la présente demande est situé au 7 Paramount sur la propriété composée du lot 5 192 878 du cadastre du Québec (matricule : 8908-37-1111) et localisé dans la zone RES-2.

Conformément à la loi et au règlement municipal, toute personne intéressée peut transmettre par écrit ses motifs d'opposition à la soussignée dans les dix (10) jours suivant la publication du présent avis, à l'une des adresses suivantes :

- Voie électronique : dg@bolton-ouest.ca
- En personne ou par la poste : 9 ch. Hôtel de ville, Bolton-Ouest, Qc, J0E 2T0

Toute personne peut également se faire entendre lors de la séance publique du comité de démolition.

Donné à Bolton-Ouest, ce 10 septembre 2025.

Mme Léa Laplante
Directrice générale et greffière-trésorière